

 Centre social de l'Orgère

LA MAISON DE L'ORGÈRE

 Vie Associative
Animation et Culture

 Centre Communal
d'Action Sociale

2024-2025



LE MOT DES ÉLUS

Chères Rivoises, Chers Rivois,

La Maison de l'Orgère est ouverte à chaque Rivois qui à un moment éprouve le besoin de pousser ses portes. La vocation sociale, associative et culturelle de ce lieu n'est plus à prouver et les objectifs restent les mêmes : accompagner, animer, découvrir.

En termes d'animation et de découverte, la programmation proposée tout au long de l'année répond aux objectifs fixés par la municipalité.

Avec les Mercredis de l'été ou le Village de Noël, les habitants peuvent se retrouver dans des moments forts et féériques qui font le bonheur de tous les âges.

En 2024 l'occasion a été trouvée de marquer le centenaire de l'hôtel de ville. Ce moment musical, mémoriel et visuel fut un grand rendez-vous et clôtura avec brio les Mercredis de l'été.

L'accompagnement quant à lui se fait à travers le Centre Communal d'Action Sociale et permet à des Rivois de trouver des aides ou des temps de convivialité.

Le Centre social enfin, propose tout au long de l'année de nombreuses activités ; donc allez vite ouvrir leur programme et découvrir une activité qui répondra à vos attentes !

Au plaisir de vous retrouver !

L'équipe municipale

Julien STEVANT Maire de Rives,

Moussokro TOURE Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales,
à la petite enfance et à la vie des quartiers,

Laurent COUVERT Adjoint au maire délégué à la jeunesse, à la culture,
à l'animation et au patrimoine,

Doris JORDON Adjointe au maire déléguée au sport,

Bernadette COBACHO Conseillère municipale déléguée aux logements sociaux,
aux seniors et au bien-vivre,

Marie-Isabelle GINEVRA Conseillère municipale déléguée à l'animation et à la
communication culturelle,

Chantal REY Conseillère municipale déléguée au handicap, au budget
et à l'économie.

Maison de l'Orgère

La Maison de l'Orgère regroupe de nombreux services gérés par la ville de Rives. Pour permettre une lisibilité plus grande et plus cohérente, il vous est proposé une plaquette regroupant l'ensemble des services à disposition :

- Le Centre Social de l'Orgère,
- Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale,
- Le service Vie associative, animation et culture,
- Et l'ensemble des partenaires hébergés dans nos locaux.

En espérant que vous trouviez l'ensemble des informations dont vous avez besoin. Dans tous les cas, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison de l'Orgère pour échanger sur vos besoins.



LE CENTRE SOCIAL DE L'ORGÈRE

Un espace de partage, de rencontre et de débat au service des habitants

L'équipe du Centre Social articule son quotidien autour du Projet Social de l'équipement. Ce projet, rédigé pour quatre ans, s'appuie sur les retours des habitants et sur les constats partagés avec nos partenaires. Ces regards multiples font la réalité du territoire et permettent de dessiner un avenir commun en adéquation avec les attentes et besoins de tous. Les axes du Projet Social 2022-2025 apportent une attention particulière aux familles en les soutenant dans leur quotidien, aux habitants fragilisés en les accompagnant vers plus d'autonomie et à tous les habitants en général en favorisant et en encourageant les rencontres, les initiatives et la convivialité.

Le Centre Social est une maison pour TOUS les habitants.



L'AGORA DU CENTRE SOCIAL

**L'espace d'échange et de dialogue qui participe à la vie du Centre Social
HABITANTS + BENEVOLES + PARTENAIRES + ELUS + TECHNICIENS =
L'AGORA du Centre Social**



2 heures 4 fois/an identifiées pour permettre de connaître davantage le projet porté par l'équipe, les activités qui s'organisent et se projeter ensemble vers l'avenir du Centre Social. Animé par les techniciens de l'équipement.

**de 18h30 à 20h30
Clôturé par un temps convivial autour d'un verre
Salle 4 de la Maison de l'Orgère**

**Prochaine
rencontre
mardi
1^{er} octobre**

L'ÉQUIPE



Christelle Jayet
Secrétaire
de direction



Flora Delaygues
Référente Famille



**Emeline
Drouaud Hebert**
Directrice



Carine Ragris
Chargée d'accueil



Patricia Charpenay
Chargée de
développement local

L'ACCUEIL

Chacun, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles et son âge est accueilli avec la même attention au sein du Centre Social.

A l'accueil, le personnel est disponible pour répondre à vos questions, vous inscrire aux actions et aux ateliers proposés et pour vous orienter dans vos démarches et demandes.



À l'accueil vous trouverez :

- Un espace public numérique :

Deux ordinateurs sont en accès libre aux horaires d'ouverture et vous pourrez faire vos impressions pour vos dossiers administratifs. Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser les ordinateurs, une personne peut vous aider.

- Un espace d'affichage et d'informations :

Vous recherchez des informations sur la vie du territoire l'espace d'accueil aura de l'information à ce sujet. Nos partenaires et la Maison de l'Orgère vous partagent toutes leurs informations.

- Un soutien dans vos démarches administratives ou privées :

N'hésitez pas à formuler vos besoins et pour ceux qui nécessitent un peu de temps des prises de rendez-vous seront possibles avec un écrivain public, Thierry Baldran et le personnel du Centre Social.



- Un service de location de salle :

Vous pourrez faire vos demandes de réservation et recevoir les informations nécessaires pour la location de notre salle pouvant accueillir 40 personnes, et équipée d'une cuisine et de sanitaires

- Une boîte à trésors :

Le centre social vous propose une "boîte à trésors". Toute l'année venez déposer un trésor et/ou découvrir le contenu de la boîte pour vous faire plaisir. Ce projet vivra avec vous.



FAMILLE ET PARENTALITÉ

« La Parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent ».

Le Centre Social place au cœur de son projet la Parentalité afin d'être un lieu ressource et de soutien pour les familles. Ici la Parentalité s'inscrit de manière transversale et collective : des actions diverses valorisant la relation parent-enfant, des temps d'échanges entre parents, des temps favorisant le lien avec les acteurs et actions sur le territoire.

Le Centre Social accorde une place fondamentale aux propositions et à l'implication des familles dans le projet Parentalité, aussi, tout au long de l'année, la référente famille viendra à votre rencontre pour vous solliciter et récolter vos idées, envies et besoins qui alimenteront la programmation des actions durant l'année.

Mais vous pouvez aussi venir de vous-même à sa rencontre en poussant la porte du centre social !



Aux côtés de la référente famille vous pourrez participer aux :

- Ateliers parents-enfants :

Ateliers sur différents thèmes (yoga, cuisine, créatif, danse, jeux etc.) pour la découverte et le partage d'une activité entre parent et enfant.

À destination des enfants accompagnés par leur parent ou un autre accompagnant.

Ateliers mensuels / Différentes tranches d'âge.

Tarif en fonction de l'activité et du coefficient familial.

- Pauses parents :

Temps à destination des Parents valorisant l'échanges de connaissances et d'expériences, et également proposant des interventions sur des thématiques choisies par les parents.

Un temps par trimestre

Encadrement prévu pour les enfants ou sans enfants selon les horaires / Gratuit.

- Accompagnement scolaire :

Ateliers encadrés par des bénévoles visant à soutenir l'épanouissement de l'enfant dans sa scolarité, à travers le partage d'apports culturels, le développement des compétences de l'enfant et une aide aux devoirs.

À destination des enfants de 6 à 16 ans.

Entretiens avec les parents et inscriptions obligatoires.

Lundi-Mardi-Jeudi 16h45-17h45 / Mercredi 14h-15h / Gratuit / Centre Social

LES PROJETS À VIVRE ENSEMBLE

Ouverts à tous, sur inscription, gratuit ou payant selon votre quotient familial venez découvrir et participer aux différents ateliers et projets qui s'organisent toute l'année.



- Atelier d'anglais :

Apprentissage de la langue anglaise destiné aux adultes.

Vendredi de 14h à 15h30.

- Atelier informatique :

Découverte des bases de l'informatique : traitement de texte, tableur, internet, photos.

Pour tous niveaux

Lundi de 9h30 à 11h.

Mercredi de 18h30 à 20h.

- Atelier jardinage et bricolage :

Partage de connaissances, plantations et entretien du jardin du partage au Centre Social.

Création et décoration de mobilier de jardin.

Mercredi de 9h à 12h.

- Atelier cuisine :

Collectif de cuisiniers et cuisinières qui se retrouvent pour préparer un repas complet pour 15 personnes environ, dans une ambiance conviviale.

3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 13h30.

Repas gratuit pour les cuisiniers et cuisinières et à 2€ pour les convives supplémentaires.

- Atelier d'Apprentissage de la langue française :

Destiné aux adultes d'origines étrangères.

Mardi de 14h à 16h et jeudi de 10h30 à 12h.

- Atelier couture :

Venez nous rejoindre à l'atelier couture encadré par deux bénévoles expérimentées. L'atelier est ouvert à tous, quel que soit votre âge ! Nous mettons à votre disposition deux machines à coudre pour vous permettre de découvrir la couture. C'est dans une ambiance d'échange, de partage de savoirs faire entre participants et de convivialité que nous nous retrouvons autour de projets personnels ou solidaires.

Jeudi après-midi de 13h30 à 16h.

Pensés pour vous et par vous, ces différents temps qui rythment votre année permettent la rencontre, l'échange et la découverte. Ils sont le moteur de l'équipement !



- Le P'tit bus des sorties:

Navette mensuelle pour vous évader et rencontrer d'autres personnes autour des sorties variées comme le cinéma, un restaurant, une découverte d'un site. Programme semestriel élaboré par les habitants intéressés.

Inscriptions à l'accueil. Transport gratuit. 10 à 12 sorties par an.

- Sorties pour tous :

Journées de partage, détente et découvertes en groupe, proposées les samedis autour de sites régionaux (lacs, musées, parcs animaliers, visites et randonnées etc.).

4 sorties réparties sur l'année.

Inscriptions à l'accueil.

Tarifs en fonction du quotient familial.

- Séjour de vacances :

Projet coconstruit avec les familles. Venez partager un moment privilégié, seul ou en famille, à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Inscriptions à l'accueil. Tarifs en fonction du quotient familial.

- La Fête du jeu :

En juin, dans le parc de l'Orgère, venez découvrir, seul ou en famille, des activités et des jeux pour tous. Ce temps convivial est festif et gratuit.

- Les soirées :

Plusieurs fois dans l'année l'équipe du Centre Social organise des soirées conviviales et familiales gratuites.

**Début des inscriptions
le lundi 9 septembre**

**Reprise des ateliers
le lundi 7 octobre**

Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires

BIEN VIEILLIR

Vieillir, c'est le cycle normal de la vie ! En vieillissant on a plus de temps pour penser et continuer à apprendre, à découvrir et à créer. C'est le temps de vie où l'on peut être soi-même et se reposer de tout ce qu'on a déjà accompli.

Au Centre Social des projets s'organisent pour transmettre cette mémoire du passé, vous permettre de vous retrouver et de continuer vos activités quotidiennes.



- Collectif « Mémoire de Rives » :

Groupe d'habitants qui se réunit une fois par mois, le jeudi matin, pour mettre en commun leurs souvenirs de jeunesse et d'adolescence à Rives. Ils abordent de nombreux thèmes qu'ils relatent et rassemblent dans un livret, sous forme de textes et illustrés avec des photos anciennes retrouvées dans les albums de famille.

Il y a de la place pour tous et c'est avec plaisir que ce collectif vous accueillera pour partager vos propres souvenirs rivois !

3^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h, sur inscription.

- Le p'tit bus :

Navette hebdomadaire conduite par un bénévole qui vous emmènera là où vous le souhaitez dans Rives (centre ville et supermarché).

Si vous avez du mal à vous déplacer, inscrivez-vous le mardi et le P'tit bus viendra jusqu'à chez vous, vous chercher et vous redéposera après vos courses.

Le jeudi, inscription à l'accueil du Centre Social jusqu'au mardi 12h.

Le lundi, le p'tit bus se déplace également pour les résidents de l'Ehpad.

- Atelier Remue Méninge :

Une bonne gymnastique de l'esprit, des séances pour apprendre de manière ludique et se détendre en favorisant le bien-être ainsi que des moments d'échanges et de convivialité.

2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, de 9h30 à 11h, sur inscription.

- Atelier de gym adaptée :

Une séance sportive mais à la hauteur de vos possibilités pour entretenir votre corps et votre mobilité. Encadré par un intervenant certifié.

Tous les vendredis, trois créneaux d'une heure à 8h45, 9h45 ou 10h45.

**Sur inscription
au 04 76 65 37 79**

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

En tant qu'habitant/usager vous pouvez profiter de toutes les activités et ateliers portés et animés par l'équipe.

Que vos intervenants soient bénévoles ou salariés ils sont tous acteurs du projet du Centre Social et le même socle de valeurs les lient :

Respect

Solidarité

Non Jugement

Equité



En tant que structure d'animation de la vie locale pour tous, le Centre Social,

Propose

une participation financière adaptée à chacun des foyers. Aussi, vous pouvez trouver :

- des ateliers gratuits,
- des ateliers à 1 € ou un peu plus si un intervenant est là,
- des projets construits ensemble et payables en fonction de votre coefficient familial,
- et même un tarif « famille nombreuse » au-delà de deux enfants.



Accueille et considère

chaque habitant comme un collaborateur à part entière. Il valorise l'engagement et offre un cadre approprié à chaque investissement bénévole en :

- confiant au bénévole une activité qui respecte les compétences, affinités, disponibilité et priorités,
- offrant au bénévole un encadrement adéquat et en proposant le cas échéant une formation,
- couvrant le bénévole par une assurance,
- fédérant les bénévoles autour de plusieurs temps conviviaux dans l'année.

Être bénévole au Centre Social, c'est s'engager avec d'autres pour être acteur du développement de notre territoire.

UN CARREFOUR DES INITIATIVES

De nombreuses associations œuvrent pour soutenir les habitants au quotidien. Au Centre Social vous pouvez en retrouver certaines et nous sommes fiers d'en faire nos partenaires :



- Distribution alimentaire :

L'Association « D'une Rives à l'Autre » se mobilise chaque mercredi après-midi pour proposer des colis individuels ou familiaux. Inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

- AIPE - Association Intercommunale Petite Enfance :

Propose une permanence d'une Animatrice du Relais Petite Enfance avec ou sans rendez-vous pour toutes les questions liées à la garde d'enfants (les différents modes de garde, réalisation et questions relatives au contrat etc.).

À destination des familles, accompagnants et assistantes maternelles.

Lundi 15h30-17h30.

- Maison de l'Emploi - Mission Locale du Pays Voironnais :

Propose une permanence d'une conseillère emploi formation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois.

2^{èmes} et 3^{èmes} jeudis du mois PLIE.

- CARSAT - Service social de la santé au travail :

Permanence d'une assistante de service social. Prise de rendez-vous auprès de l'Assurance Maladie au 3646.

Mardi de 9h à 17h.



Toute prise de rendez-vous ou demande d'information se fait au 04 76 65 37 79.

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET CULTURE



Le service Vie associative, Animation et Culture est la porte d'entrée de toutes les associations rivoises.

Le service coordonne :

La vie associative

- Les manifestations et animations des associations
- Gestion des demandes de prêt de matériel (via la fiche événement)
- Demande d'autorisation de buvette
- Demande d'occupation du domaine public
- La gestion des salles et des sites sportifs
- Gestion des plannings
- Interlocuteur du SIS



Animation et Culture

- Gestion des salles Pierre Brigard et François Mitterrand
- Organisation des événements culturels et diverses animations ville
- Forum des associations
- Journée du Patrimoine
- Village de Noël
- Salon de l'expression
- Fête de la musique
- Les Mercredis de l'été
- Fête nationale
- La grande lessive



Soutien à des événements partenariaux

- Festival des Outremer à Rives
- Apathlon



Où nous contacter :

par mail à animation@ville-de-rives.fr

par téléphone à la Maison de l'Orgère : 04 76 65 37 79

L'équipe



Emily Codognet
Secrétariat



Jean-Michel Gaillard
Responsable

LE CCAS, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La loi Notre réaffirme l'obligation de créer un CCAS tout en l'appliquant aux seules communes de plus de 1500 habitants (Article L123-4 du CASF)

Le CCAS est un établissement public administratif communal agissant dans le domaine de l'action sociale et qui dispose d'une personnalité juridique distincte de la commune (budget, biens et personnel)

Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé **de membres élus par le conseil municipal** en son sein et **de membres nommés par le Maire**. Les membres élus sont au nombre de 7 (en plus du Maire), de même que les membres nommés.

Les représentants issus de la société civile sont officiellement nommés par arrêté du maire ou du président de l'EPCI. En application de l'article L 123-6 du CASF, doivent figurer obligatoirement, au sein du CA, un représentant de quatre catégories d'associations :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de **l'insertion et de la lutte contre les exclusions**,
- un représentant **des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales**,
- un représentant **des associations de retraités et de personnes âgées** du département
- un représentant **des associations de personnes handicapées du département**.

Membres élus

- **Julien STEVANT**, Président du CCAS
- **Moussokro TOURÉ**, Vice-Présidente du CCAS
- **Laurent LAVOST**
- **Audrey ENDERLÉ**
- **Stéphanie SCHNEIDER**
- **Fatima DE SOUSA MOURA**
- **Ali ZERIZER**
- **Ludovic PLOTON**

Membres nommés

- **Michèle PROMONET**, D'une Rives à l'autre
- **Jacqueline BERNARD**, UNRPA (Ainés)
- **Magali HOANG**, Croix Rouge (Insertion)
- **Ludovic MARTEL**, FNATH (handicap)
- **Patrice MOUZ**, Passiflore
- **Monique BARBAGALLO**, UDAF (familles)
- **Hervé CHRISTOPHE**, MJC de Rives

Le CCAS agit à deux niveaux :

L'action sociale légale

- Participation à l'instruction **des demandes d'aide sociale** :
 - Constitution dossier APA
 - Instruction des demandes d'aide sociale départementale à l'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées
 - Instruction des demandes d'obligation alimentaire
 - Instruction des demandes de compensation du handicap (MDPH)
- **Domiciliation** des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune
- **Analyse des Besoins Sociaux** (déléguée au CIAS)

L'aide sociale facultative

Aides ponctuelles aux ménages en difficultés :

- Aides financières
- Aides alimentaires d'urgence
- Distribution alimentaire
- Plan Canicule
- Accompagnement des familles ukrainiennes

Services et prestations :

- Portage de repas à domicile
- Colis de fin d'année
- Logement social
- Gestion d'un logement d'urgence

Subventions aux associations dites « sociales »

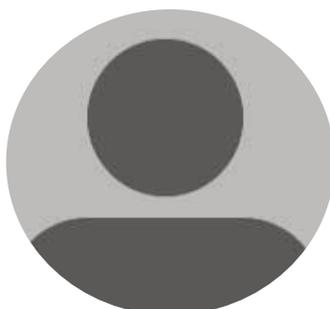
L'équipe



Laurence Clément
Aides sociales et
séniors



Martine Gavot
Logement
et administratif du
CA du CCAS



**Assistante de service
social**
*En cours
de recrutement*



Grégory Cesbron
Directeur du CCAS
Directeur du Pôle
famille, solidarité,
culture et vie
associative

Informations pratiques

LES HORAIRES

LUNDI	8h - 12h	13h30 - 17h
MARDI	8h - 12h	13h30 - 17h
MERCREDI	8h30 - 12h	13h30 - 17h
JEUDI	8h - 12h	13h30 - 17h
VENDREDI	8h - 12h	13h30 - 16h

L'ADRESSE

96, rue Sadi Carnot, parc de l'Orgère 38140 Rives
(adresse postale : Hôtel de ville, place Libération
BP 106 - 38147 Rives Cedex)

CONTACTS

Un numéro de téléphone unique : **04 76 65 37 79**

centre.social.municipal@ville-de-rives.fr

ccas@ville-de-rives.fr

animation@ville-de-rives.fr

site internet : **www.mairie-rives.fr**



@mairierives

@Centre-social-Municipal-de-Rives